ABH COIFFURE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 500 euros
Siège social : 11 rue de la Gare
74100 Annemasse

Décision de nomination du président

LE SOUSSIGNE :

Monsieur BOULKHAER EL HRIZI ABDERRAHMAN
Demeurant 20D Chemin de la Vuachère 0112 Lausanne

Agissant en qualité d'associé unique de la société par actions simplifiée unipersonnelle **ABH COIFFURE** au capital de 500 euros, dont le siège social **11 rue de la Gare 74100 Annemasse France** et dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé en date du 05/11/2024.

Monsieur BOULKHAER EL HRIZI ABDERRAHMAN demeurant 20D Chemin de la Vuachère 0112 Lausanne en qualité de président de la Société pour une durée illimitée.

Monsieur BOULKHAER EL HRIZI ABDERRAHMAN dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur BOULKHAER EL HRIZI ABDERRAHMAN accepte les fonctions de président qui viennent de lui être confiées et déclare n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à MONTPELLIER
05/11/2024

Monsieur BOULKHAER EL HRIZI Abderrahman

